

Termes de Référence pour un(e) consultant(e) en environnement

Contexte et justification

Cowater est présentement à la recherche d'un(e) consultant en environnement pour mener une Étude d'Impact Environnementale et réaliser un Plan de Gestion Environnementale pour un projet d'autonomisation économique féminine dans la réserve de la biosphère de l'arganeraie (RBA) au Maroc

Le projet Autonomisation Socio-Économique des Femmes dans les zones Oasiennes et l'Arganeraie (ASEFOA), financé par Affaires Mondiales Canada, en partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), vise le renforcement du pouvoir et statut économique des femmes dans les zones oasiennes et l'arganeraie au Maroc. Le projet comprend des interventions ciblées aux niveaux de (1) l'accroissement de la compétitivité et la performance des femmes entrepreneures et (2) le renforcement d'un environnement socioculturel et institutionnel favorable à leur autonomisation économique. Dans un contexte de fragilité environnementale croissant, toutes ces interventions viseront la résilience aux changements climatiques.

Ce projet vient partiellement compléter les acquis du projet REFAM (Renforcement économique des femmes de la filière arganière au Maroc), mis en œuvre de 2018 à 2023. Ce projet visait l'autonomisation économique des femmes de la filière argane et a apporté des changements significatifs dans la structuration de la filière, l'intégration de l'égalité des genres au sein de l'interprofession et l'accès aux marchés. Le projet ASEFOA capitalisera sur les résultats produits par REFAM pour renforcer le pouvoir et le statut économique des femmes dans les zones oasiennes et l'arganeraie.

Le projet ASEFO s'appuie sur deux composantes : i) l'organisation de l'amont de la filière de l'argane et ii) le renforcement de l'entrepreneuriat féminin y compris les oasis de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie (RBA).

Composante 1 : L'organisation de l'amont de la filière argane

Le projet ASEFOA va concentrer une partie de ses activités sur l'organisation de l'amont de la filière arganière avec un modèle d'agrégation (cluster) de la matière première, pour améliorer la qualité, la traçabilité et la valeur ajoutée. Le modèle proposé, sensible au genre et aux changements climatiques, est composé d'une Unité de Conditionnement de Znin (UCZ) qui va agréger un réseau de centres de collecte, de stockage et de concassage d'affyache (CCCA) sous forme de coopératives essentiellement féminines sur un territoire de production homogène. En 2026-2027, les activités d'organisation de l'amont de la filière de l'argane seront effectuées dans les provinces de Taroudant, Essaouira et Tiznit.

Composante 2 : Le renforcement de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes

Ce programme cible prioritairement les femmes notamment au niveau de l'arganeraie et des oasis de la RBA, dans les secteurs agricole, artisanal et touristique. Il inclut le renforcement des capacités en entrepreneuriat et la mise à niveau d'infrastructures, des équipements des organisation professionnelles pour améliorer les revenus.

Aussi, le projet vise à accroître la compétitivité des femmes entrepreneures par le renforcement de leurs compétences et l'accès aux marchés. Le projet finance, dans le cadre

des appels à projets au niveau de trois provinces de Taroudant, de Chtouka Ait Baha et de Tiznit, des projets pilotes et soutien des initiatives d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes filles et garçons et la création de coopératives de services à fort impact (artisanat, agrotourisme, valorisation de produits du terroir), sensibles au genre et aux changements climatiques.

Dimension environnementale

La mise en œuvre du projet implique deux types d'interventions susceptibles d'entraîner des effets positifs ou négatifs sur le milieu naturel et humain.

Le premier type d'intervention est orienté essentiellement vers des activités (1) de diagnostic et d'analyse, (2) de renforcement des capacités, (3) de soutien technique et organisationnel, et (4) d'autres interventions qui n'impliquent pas la mise en place d'ouvrages tel que défini dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Ces différentes activités auront en général un effet positif sur le milieu. Elles consisteront à faire un diagnostic des pratiques (agricole, artisanale et touristique) déjà initiées en vue de les améliorer et insisteront sur les méthodes de recherche-action sensibles au genre, notamment dans les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique dans les filières ciblées. Les organisations professionnelles seront associées à la diffusion des bonnes pratiques notamment de gestion des sols et de l'eau, de traitement et de conditionnement des produits pour faire face à l'augmentation de la variabilité climatique.

Le second type d'interventions consiste entre autres à accompagner la réhabilitation d'unités de transformation, de traitement et de conditionnement (produits agricoles et artisanaux), d'ateliers d'artisanat et d'unités touristiques. Cet accompagnement consistera en la mise en place de pratiques techniques adaptées aux CC, de solutions de financement et d'équipements d'opération pour optimiser le fonctionnement des unités. Ces opérations représentent un risque d'effets négatifs minime durant la phase de réhabilitation. À titre indicatif, les principaux aspects environnementaux à considérer sont liés au transport, à la pollution sonore et à l'entreposage des différents équipements.

Ainsi, après un diagnostic préliminaire de la vulnérabilité environnementale et climatique de la zone d'intervention, il s'agit de préciser les enjeux environnementaux et sociaux des activités du projet liées à la filière de l'argane et l'entrepreneuriat féminin et des jeunes dans les oasis, ainsi que de définir et identifier les mesures d'atténuation et de bonification des impacts de ces secteurs sur le milieu physique et humain en particulier. Il s'agit également de définir la contribution du projet ASEFOA à une meilleure prise en compte de ces mesures d'atténuation et de bonification pour une optimisation des résultats du projet dans la zone d'intervention, notamment en ce qui concerne le renforcement de capacités des parties prenantes.

Les présents termes de référence définissent les objectifs, les conditions de réalisation et le déroulement d'une d'Étude d'Impact Environnementale et réalisation d'un Plan de Gestion Environnementale du projet ASEFOA

Objectifs

L'objectif général de cette évaluation environnementale et sociale consiste à analyser de façon systématique les impacts environnementaux et sociaux associés à toutes les initiatives relatives à la mise en œuvre du projet ASEFOA et de proposer des mesures (d'atténuation et de bonification) à prendre pour garantir la durabilité de la filière de l'argane et de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans les oasis, dans le contexte des interventions et la pérennisation des acquis du projet ASEFOA.

De façon spécifique, les objectifs visés sont :

- Identifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux des interventions du projet ASEFOA dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie et les oasis ciblées ;
- Proposer des mesures d'atténuation et de bonification des impacts environnementaux et sociaux identifiés dans la mise en œuvre du projet ASEFOA. Ces mesures prendront en compte les aspects techniques, sociaux, institutionnels et juridiques. L'EIES identifiera également les conditions de mise en œuvre et de suivi des mesures recommandées ;
- Proposer des actions de renforcement de capacités institutionnelles pour une meilleure gestion environnementale et sociale des interventions du projet ASEFOA ;
- Proposer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) tiré de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de bonification identifiées.

Résultats attendus :

- Identification et évaluation des impacts environnementaux et sociaux du Projet et formulation pour chacun de ces impacts, d'un ensemble de mesures de bonification, d'atténuation appropriées ;
- Production d'un plan de gestion sociale des mesures d'atténuation et de bonification identifiées.

Livrables attendus :

- Rapport initial incluant un plan de travail et l'approche méthodologique détaillés ;
- Un rapport final présentant les impacts environnementaux du projet ASEFOA, les mesures d'atténuation et de bonification proposées (EIES) ainsi qu'un PGES liés à la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de bonification identifiées.

Tous les rapports et livrables seront fournis sous format numérique en Word et PDF en exemplaire unique chacun.

Méthodologie :

Le consultant aura pour tâches de :

- Faire une revue documentaire ;
- Collecter des données et toutes informations nécessaires ;
- Traiter et analyser les données collectées selon la méthodologie convenue de commun accord ;

- Produire et transmettre à bonne date les livrables attendus.

Profil du ou de la consultante

- Le (la) Consultant(e) devra être un(e) spécialiste en Sciences Environnementales ou équivalent (Écologie, Environnement, Biologie, Foresterie, Géographie, Agronomie, etc.) de niveau BAC+5 minimum, ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans couvrant aussi la réalisation des études d'évaluation environnementale (EIES, PGES, Audit Environnemental, et Évaluation Environnementale Stratégique).
- Les expériences de mandats similaires pour des projets de développement sont essentielles ;
- Une expérience similaire dans la région et plus particulièrement au Maroc représente un avantage ;
- Les expériences avec des bailleurs de fonds internationaux, plus spécifiquement avec Affaires Mondiales Canada, représentent un avantage.

Dossier à soumettre

Sur la base de ces termes de référence, le ou la consultant(e) devra préparer une proposition technique et financière qui détaille:

- Les activités et livrables proposés (méthodologie);
- Le calendrier provisoire de travail (activités et étapes);
- Niveau d'effort nécessaire (de la part du ou de la consultant(e) et des équipes locales en charge du projet ASEFOA);
- Estimation des coûts basée sur le nombre de jours nécessaires pour la réalisation de la consultation, le taux journalier moyen et les dépenses de déplacement .
- Le CV du ou de la consultant(e) reproduisant fidèlement les expériences et les documents de références.

Les critères d'attribution seront : l'offre financière (30%) et le dossier technique (70%). Le contrat sera attribué à l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

Les candidats sont invités à soumettre leur candidature dès que possible, **avant le 6 juillet**.

Pour que votre candidature soit prise en considération, veuillez envoyer votre dossier avec des références (3), des copies des attestations de travail, copies du ou des diplômes obtenus à l'adresse courriel suivante : elisabeth.marais@cowater.com, en mentionnant en objet le poste auquel vous postulez « ASEFOA – Consultant(e) environnement ».

Nous remercions tous les candidats, mais seules les personnes présélectionnées seront contactées.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Cowater International s'efforce de maintenir un processus de recrutement équitable, transparent et centré sur les personnes. Dans le cadre de notre engagement en faveur de pratiques de recrutement responsables et du respect des règles de recrutement en constante

évolution, nous pouvons utiliser des outils assistés par l'intelligence artificielle pour soutenir certains aspects limités de notre processus de recrutement, tels que l'examen ou la présélection des candidatures. Ces outils sont utilisés uniquement pour améliorer l'efficacité et la cohérence de nos processus. **Toutes les évaluations, les entretiens et les décisions finales d'embauche sont pris exclusivement par nos recruteurs humains.** Les candidats peuvent demander des informations supplémentaires sur l'utilisation de ces outils ou des aménagements raisonnables pendant le processus de recrutement.

Cowater International est un employeur dévoué à l'égalité d'accès à l'emploi. Nos critères d'embauche sont basés sur le mérite et les qualifications en fonction de l'expérience professionnelle et des attentes du poste. Cowater a une politique de non-discrimination à l'égard de ses employés et de ses candidats, peu importe la race, la religion, le sexe, l'identité sexuelle, les handicaps, l'âge ou autre forme protégée par la loi.

À PROPOS DE NOUS

Fondée en 1985, Cowater International est une société leader de développement international au niveau mondial. Basée à Ottawa et disposant des bureaux corporatifs à Auckland, Berlin, Bruxelles, Helsinki, Londres, Madrid, Manille, Nairobi, Singapour et Stockholm, Cowater International a réalisé avec succès un portefeuille de plus de 2500 projets et missions dans plus de 95 pays. Nous travaillons avec des gouvernements, des acteurs du secteur privé et des communautés pour mettre en œuvre des projets qui soutiennent le développement socio-économique, le renforcement institutionnel, les améliorations environnementales et font progresser l'égalité des chances pour tous. Nous sommes une équipe diversifiée et expérimentée qui s'engage à offrir un meilleur avenir aux personnes que nous servons. Notre approche adaptative en matière de management nous a permis d'être reconnus comme l'une des sociétés les mieux gérées au Canada depuis 2017.

Nous vous remercions pour votre intérêt à bâtir un avenir meilleur.